



2018-2019

CODE D'ÉTHIQUE DES PARENTS

Il est important qu'une étroite collaboration existe entre les parents, l'école et le sport. Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à leur mieux-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Ils doivent donc collaborer à l'utilisation du hockey comme moyen d'éducation et d'expression pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques.

POUR BIEN S'ACQUITTER DE LEURS DEVOIRS, LES PARENTS DOIVENT ADOPTER LES COMPORTEMENTS SUIVANTS:

- 1 éviter toute violence verbale envers les joueurs et appuyer les efforts faits en ce sens;
- 2 ne jamais oublier que leurs enfants jouent au hockey pour leur propre plaisir, pas pour celui de leurs parents;
- 3 encourager leurs enfants au respect de la charte de l'esprit sportif, des règles du jeu et de celles de l'équipe;
- 4 reconnaître les bonnes performances de leurs enfants comme celles des joueurs de l'équipe adverse;
- 5 aider leurs enfants à chercher à améliorer leurs habilités et à développer leur esprit sportif;
- 6 apprendre à leurs enfants qu'un effort honnête vaut tout autant que la victoire;
- 7 juger objectivement les possibilités de leurs enfants et éviter les projections;
- 8 aider leurs enfants à choisir une ou des activités selon leurs goûts plutôt que leur imposer de jouer au hockey;
- 9 ne jamais tourner en ridicule un enfant parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu la partie;
- 10 éviter la discrimination familiale à l'endroit des filles.

Après avoir lu et pris connaissance du code d'éthique énoncé, je m'engage à le respecter pour le bien-être du sport et de ceux qui le pratiquent et comprend que si j'y contreviens, je pourrais alors m'exposer aux conséquences qui en découlent.

Nom de l'enfant : _____
(Écrire en lettres moulées s.v.p.)

Je soussigné, _____, _____,
(Père) (Mère)